



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Personnel effectuant des déplacements professionnels (commerciaux, chauffeurs, livreurs, ...).



DUREE

7 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration et explication du formateur, exercices d'application.
- Matériel : jeu pédagogique.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, Sapeur-pompier.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Identifier et prendre conscience des risques routiers.
- Comprendre les conséquences humaines, sociales et professionnelles d'un accident de la circulation.
- Appréhender les règles de bonne conduite lors des déplacements professionnels.



PROGRAMME

- 1) Introduction aux enjeux des risques routiers (45 min)
 - Accidents de mission : chiffres et constats.
 - Risques routiers : première cause de mortalité au travail.
 - Impacts humains, juridiques, financiers et organisationnels.
- 2) Obligations légales et responsabilités (45 min)
 - Responsabilité du salarié et de l'employeur.
 - Cadre réglementaire : Code de la route, Code du travail.

- Notions de faute inexcusable.
- 3) Les facteurs de risque (1h30)
 - Comportements à risque : vitesse, téléphone, substances, inattention.
 - Gestion du stress et de la pression commerciale ou logistique.
 - Fatigue et vigilance : signaux d'alerte, prévention.
- 4) Adapter sa conduite au contexte professionnel (1h15)
 - Conduite en véhicule léger : optimisation des déplacements, éco-conduite de base.
 - Conduite en petit fourgon : différences avec VL (freinage, angles morts, chargement).
- 5) Vérifications et entretien du véhicule (45 min)
 - Importance des contrôles réguliers (pression pneus, niveaux, équipements de sécurité).
 - Check-list simple avant départ.
 - Conséquences d'une mauvaise préparation.
- 6) Gestion des déplacements (1h)
 - Planifier un trajet sécurisé : anticipation, itinéraires alternatifs.
 - Respect des limitations et adaptation aux conditions climatiques.
 - Organisation des pauses et prévention de la somnolence.
- 7) Bilan et engagement sécurité (30 min)
 - Rappel des messages-clés.
 - Adoption d'une charte de bonne conduite interne (si souhaitée).
 - Échanges et clôture.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

100%